Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-253502603-20260930-CS_2026_68-DE

EAU DU PAYS DE FOUGÈRES

Comité Syndical du 30 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à 17h30, le Comité du syndicat Eau du Pays de Fougères, dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle de réunion à l'étage au 10 rue Louis Lumière, sous la présidence de Monsieur COUASNON Hubert, Président.

Date de convocation : 26 septembre 2026 Date d'affichage : 26 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres : votants ↳ 17 présents ↳18 procuration ↳ 1

COLLECTIVITES	TITULAIRES	Présence	SUPPLEANTS	Présence
FOUGERES AGGLOMERATION (Production et Distribution)	BUFFET Roger	X	BOUFFORT Patrick	X
	COUASNON Hubert	X	CHATAIGNER Eric	
	DUCHATELET Catherine *(procuration de M. MIROUX)*	X	GUERIN Benoit	
	FESSELIER Gilbert	X	LEBANSAIS Rémy	X
	FORET Alain	X	LEBOUVIER David	
	GILLES Christophe	X	LEFEUVRE Christian	X
	GODEUX Wilfrid	Excusé	LETOURNEUR David	
	GUILLARD Hervé	Excusé	LEULIETTE Arnaud	
	JEANNE Aline	X	MARIE Patrice	
	LEFEUVRE Diana	X	MARTIN Julien	
	MIROUX Yvan *(pouvoir à Mme DUCHATELET)*	Excusé	POTIER Denis	
	POSTE Olivier	X	SOULA Christophe	X
	SALMON Florian	X	TABURET Micheline	
Syndicat des eaux d'ANTRAIN (Production)	DUFEU Gérard	Excusé	HAMEL Eric	
	GORE Laurent	X	LE GAC Matthieu	
	HOUDUS Emmanuel	X	NGUYEN-QUAN Christian	Excusé
Syndicat des eaux du COGLAIS (Production)	GOUDAL Patrice	X	BRARD Hervé	
	GAIGNE Olivier *(procuration de M. JANVIER)*	X	LAIZE-BLANC Armelle	
	HAMARD Pierrick		LOISEAU Hervé	
	JANVIER Thomas *(pouvoir à M. GAIGNE)*	Excusé	PRIOUL Joëlle	
	MANCEAU Denis	X	REGNAULT Pascal	Excusé
Commune de CHAUVIGNE (Production et Distribution)	FRETAY Thierry	X	PICHOT Sylvie	
Commune de RIMOU (Production et distribution)	TISON Yves	X	DARDENNES Stéphane	
Commune de ROMAZY (Production et Distribution)	BATTAIS Loïc	X	DUBOIS DE LA COTARDIERE Valentin	
Commune de ST-REMY-DU-PLAIN (Production et Distribution)	COQUELIN Emile	X	RAPINEL Stéphane	

Assistaient également à la séance : Mmes MISERIAUX Jessica et JUTZET Céline, SEPF
M. ISAMBERT Christian, SMG Eau35

Secrétaire de séance : M. GILLES Christophe

Mme LEFEUVRE Diana et M. FESSELIER Gilbert sont excusés pour les délibérations n°2026.60 jusqu'à n°2026.67

*****

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-253502603-20260930-CS_2026_68-DE

Eau du Pays de Fougères
Comité Syndical du 30 septembre 2026

N°2026.68 : MARCHE DE TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE 2026 / 2027 – ATTRIBUTION DU MARCHE

****

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2025.53 du 20 novembre 2025, le Comité Syndical a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour le programme de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable 2026 et 2027 à l'entreprise SOGETI INGENIERIE.

Le maître d'œuvre est chargé de la conception, du suivi et de la réception du programme de travaux visant à remplacer les tronçons de réseau identifiés comme vétustes, présentant un risque de fuites ou de rupture et qui se décompose comme suit :

Commune	Situations géographiques	Travaux
La Chapelle Fleurigné	entre La Saunerie et Le Bas Montbrault	conduite en amiante ciment, seule conduite alimentant la commune de La Chapelle Fleurigné, aucun secours n'est possible
La Chapelle Fleurigné	entre ZA de Cimette et La Templerie	conduite actuelle en amiante ciment en domaine privé rejoignant la reprise de La Templerie, ces travaux se dérouleront le long de la RN12
Louvigné du Désert	entre Le Petit Champsavin et la place Charles de Gaulle	conduite actuelle en amiante ciment fragile et stratégique car elle achemine l'eau du réservoir de Champsavin au réservoir de Monthalay à St Georges de Reintembault
La Chapelle Saint Aubert	entre la sortie de Vendel (Rives du Couesnon) et tout le bourg de La Chapelle Saint Aubert	conduite actuelle alimentant la reprise de La Chapelle Saint Aubert, plusieurs conduites sont à renouveler dans le cadre du réaménagement du bourg de La Chapelle Saint Aubert
Parcé	entre Les Hautes Bêmes	Les Basses Bêmes et Vauhoudin : conduite actuelle très fuyarde et qui passe en domaine privé

Ces travaux ont été estimés à 2 582 000 € HT, répartis sur deux ans.

Le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne suivant une procédure adaptée le 18 août 2026. La date limite de remise des offres était fixée au 18 septembre 2026. A l'issue de cette consultation, cinq entreprises ont déposé une offre technico-économique. L'analyse des offres a été réalisée par l'entreprise SOGETI INGENIERIE.

Considérant que l'offre économiquement la plus avantageuse a été présentée par l'entreprise MONGODIN / OUEST TP / FLORO TP à l'issue de l'analyse des offres ;

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise MONGODIN / OUEST TP / FLORO TP pour un montant de 2 400 506,13 € HT ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-président délégué à signer le marché correspondant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Le secrétaire de séance
Christophe GILLES

Fait et délibéré à La Selle en Luitré
Le 30 septembre 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Hubert COUASNON